

## ELIMINATE A & B MIXED

### SECTION 1: IDENTIFICATION

<b>Identificateur du produit</b>	ELIMINATE A & B MIXED
<b>Autres moyens d'identification</b>	ECLEAN ELIMINATE MIXED
<b>Famille du produit</b>	mélange
<b>Usage recommandé</b>	Démaquillant pour café en deux parties.
<b>Restrictions d'utilisation</b>	Produit non recommandé pour la laine.
<b>Fabricant</b>	Esteam Mfg Ltd, 3750 19th NE , Calgary , Alberta, T2E6V2, 403-291-7050, esteam.com
<b>Numéro de téléphone d'urgence</b>	Canutec, 1-613-996-6666, 24 hr
<b>Date de préparation</b>	le 26 mai, 2017

### SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

#### Classification

Liquides comburants - catégorie 2; Lésions oculaires graves - catégorie 1

#### Éléments d'étiquetage



Mention d'avertissement :  
Danger

Mention(s) de(s) danger(s) :  
Peut aggraver un incendie; comburant.  
Provoque de graves lésions des yeux.

Prévention :  
Tenir à l'écart de la chaleur.  
Tenir ou stocker à l'écart des vêtements et d'autres matières combustibles.  
Porter des gants de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

Intervention :  
**EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX** : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.  
Appeler immédiatement un Centre antipoison ou un médecin.  
En cas d'incendie : Utiliser mousse extinctrice appropriée pour l'extinction.

Identificateur du produit : ELIMINATE A & B MIXED - Ver. 1

FDS No. : 0422

Date de préparation : le 26 mai, 2017

Date de la plus récente version révisée :

Page 01 de 06

Élimination :

Éliminer le contenu et le récipient conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et internationale.

### SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Nom chimique	Numéro de CAS	%	Autres identificateurs	Autres noms
Ammonium hydroxide	1336-21-6	1-5		
2-Propanol	67-63-0	1-5		
Hydrogen peroxide	7722-84-1	5-15		

#### Notes

\* Le pourcentage exact (concentrations) de la substance dans le mélange a été retenu comme un secret commercial.

### SECTION 4: PREMIERS SOINS

#### Mesures de premiers soins

##### Inhalation

Transporter à l'air frais. Consulter un médecin si vous vous sentez mal ou si vous êtes inquiet.

##### Contact avec la peau

Rincer doucement à l'eau tiède pendant 5 minutes. Enlever tous les vêtements et les chaussures contaminés contacter un médecin si l'irritation persiste.

##### Contact avec les yeux

Rincer immédiatement les yeux contaminés à l'eau tiède, en douceur, pendant 15 à 20 minutes, tout en maintenant les paupières ouvertes. Si la victime porte des lentilles cornéennes, NE PAS retarder l'irrigation ni tenter de retirer les lentilles. Si l'irritation des yeux persiste, demander un avis médical ou consulter un médecin.

##### Ingestion

Rincer la bouche avec de l'eau. Consulter un médecin si vous vous sentez mal ou si vous êtes inquiet. Ne pas faire vomir sauf indication contraire de le faire par le personnel médical.

### SECTION 5: MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

#### Agents extincteurs

##### Agents extincteurs appropriés

Non combustible. Utiliser un agent extincteur approprié à l'incendie environnant.

#### Dangers spécifiques du produit

Dégage de l'oxygène et crée une atmosphère riche en oxygène. Facilite l'inflammation de matériaux combustibles.

#### Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome et des vêtements de protection.

Les pompiers peuvent entrer dans la zone s'ils portent un APRA à pression positive et une tenue de feu complète.

### SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

#### Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Utiliser l'équipement de protection individuel recommandé à la Section 8 de la présente fiche de données de sécurité.

#### Précautions relatives à l'environnement

Il est bon de prévenir des rejets dans l'environnement. Empêcher la pénétration dans les égouts, le sol, ou les cours d'eau. Si le déversement se produit dans un bâtiment, empêcher le produit d'entrer dans les drains, les systèmes de ventilation et les espaces clos.

#### Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Identificateur du produit : ELIMINATE A & B MIXED - Ver. 1

FDS No. : 0422

Date de préparation : le 26 mai, 2017

Date de la plus récente version révisée :

Page 02 de 06

Ne pas utiliser d'absorbants. Contenir le déversement au moyen de matières non combustibles comme la vermiculite, la terre ou le sable.

## SECTION 7: MANUTENTION ET STOCKAGE

### Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Éviter tout contact cutané. Éviter tout contact avec les yeux.

### Conditions de sûreté en matière de stockage

Ne pas entreposer la partie inutilisée de Mixed Vanish. Tenir hors de la portée des enfants.

## SECTION 8: CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

### Paramètres de contrôle

Pas disponible.

### Contrôles d'ingénierie appropriés

La ventilation générale est habituellement adéquate.

### Mesures de protection individuelle

#### Protection des yeux et du visage

Porter des lunettes de protection contre les produits chimiques.

#### Protection de la peau

Porter des vêtements de protection contre les produits chimiques (p. ex. gants, tabliers, bottes).

#### Protection des voies respiratoires

Porter un appareil de protection respiratoire à épuration d'air approuvé NIOSH et muni d'une cartouche contre les vapeurs organiques. Produit (dilué selon les instructions) : habituellement non requis si le produit est utilisé selon les directives.

## SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

### Propriétés physiques et chimiques de base

<b>Apparence</b>	Liquide incolore.
<b>Odeur</b>	S'apparentant à de l'ammoniac
<b>Seuil olfactif</b>	Pas disponible
<b>pH</b>	9.7
<b>Melting Point/Freezing Point</b>	0 °C (32 °F) (congélation)
<b>Point initial d'ébullition et domaine d'ébullition</b>	100 °C (212 °F)
<b>Point d'éclair</b>	Sans objet
<b>Limites supérieures/inférieures d'Inflammabilité ou d'Explosibilité</b>	Sans objet (supérieure); Sans objet (inférieure)
<b>Tension de vapeur</b>	Pas disponible
<b>Densité de vapeur</b>	Pas disponible
<b>Densité relative (eau = 1)</b>	1.022
<b>Solubilité</b>	complètement dans l'eau
<b>Coefficient de partage n-octanol/eau</b>	Pas disponible
<b>Température de décomposition</b>	Pas disponible
<b>Autres informations</b>	
<b>État physique</b>	Liquide

Identificateur du produit : ELIMINATE A & B MIXED - Ver. 1

FDS No. : 0422

Date de préparation : le 26 mai, 2017

Date de la plus récente version révisée :

Page 03 de 06

**SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ****Réactivité**

Réagit avec les impuretés.

**Stabilité chimique**

Instable.

**Risque de réactions dangereuses**

Réagit lorsque la partie A et la partie B sont mélangées et en présence de contaminants.

**Conditions à éviter**

Chaleur. Débit ou agitation. Contamination. Contenants scellés.

**Matériaux incompatibles**

Agents réducteurs et matériaux étrangers.

**Produits de décomposition dangereux**

Ce produit se décompose en cas de contamination. L'oxygène peut être libéré à des températures supérieures à la température ambiante.

**SECTION 11: DONNÉES TOXICOLOGIQUES****Toxicité aiguë**

Nom chimique	CL50	DL50 (orale)	DL50 (cutanée)
Ammonium hydroxide	3670 ppm (rat) (4 heures d'exposition)	350 mg/kg (rat)	
2-Propanol	73 mg/L (rat) (4 heures d'exposition)	5045 mg/kg (rat)	12870 mg/kg (lapin)
Hydrogen peroxide		1200 mg/kg (rat)	> 2000 mg/kg (lapin)

**Corrosion/Irritation cutanée**

Peut causer une très légère irritation, selon les renseignements relatifs à des produits chimiques très semblables.

**Lésions oculaires graves/Irritation oculaire**

Peut causer une grave affection oculaire selon les renseignements relatifs à des matières très semblables.

**Toxicité pour certains organes cibles - Exposition unique****Inhalation**

Une exposition excessive peut provoquer une irritation des voies respiratoires supérieures (nez et gorge) et des poumons.

**Absorption par la peau**

Sans danger selon les renseignements relatifs à des produits chimiques très semblables.

**Ingestion**

Nocif selon les renseignements relatifs à des produits chimiques très semblables.

**Danger par aspiration**

N'est pas réputé de constituer un danger d'aspiration.

**Sensibilisation respiratoire ou cutanée**

N'est pas réputé d'être un sensibilisant des voies respiratoires. N'est pas réputé être un sensibilisant cutané.

**Cancérogénicité**

N'est pas un cancérogène.

**Toxicité pour la reproduction**

### **Développement de la progéniture**

Ne nuit pas à l'enfant en gestation.

### **Fonction sexuelle et la fertilité**

Ne cause pas d'effets sur les fonctions sexuelles et la fertilité.

### **Effets sur ou via l'allaitement**

Aucun renseignement n'a été trouvé.

### **Mutagenicité sur les cellules germinales**

Les études limitées qui sont disponibles ne permettent pas de tirer de conclusions.

## **SECTION 12: DONNÉES ÉCOLOGIQUES**

### **Persistance et dégradation**

Pas de données disponibles sur le produit lui-même.

### **Potentiel de bioaccumulation**

Ce produit et ses produits de dégradation ne sont pas reconnus comme éléments bioaccumulables.

### **Mobilité dans le sol**

Aucun renseignement n'a été trouvé.

## **SECTION 13: DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION**

### **Les méthodes d'élimination**

Communiquer avec les autorités environnementales locales afin de connaître les méthodes d'élimination ou de recyclage approuvées pour votre juridiction.

## **SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**

Cette section n'est pas exigée par l'OSHA HCS 2012.

N'est pas régi par le Règlement canadien sur le transport de marchandises dangereuses.

**Précautions spéciales** Sans objet

**Transport en vrac aux termes de l'annexe II de la Convention MARPOL 73/78 et du Recueil IBC**

Sans objet

## **SECTION 15: INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION**

Réglementation relative à la sécurité, à la santé et à l'environnement

### **Canada**

**Liste intérieure des substances (LIS)/liste extérieure des substances (LES)**

Inscrit sur la LIS.

### **États-Unis**

**Toxic Substances Control Act (TSCA) Section 8(b)**

Tous les ingrédients figurent sur l'inventaire de la TSCA.

## **SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS**

**FDS préparée par** gestionnaire de la sécurité des produits

**Numéro de téléphone** 403-291-7050

**Date de préparation** le 26 mai, 2017

**Références** Base de données CHEMINFO. Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST).  
Base de données Registry of Toxic Effects of Chemical Substances (RTECS®) database.

Identificateur du produit : ELIMINATE A & B MIXED - Ver. 1

FDS No. : 0422

Date de préparation : le 26 mai, 2017

Date de la plus récente  
version révisée :

Page 05 de 06

**Avis**

Dassault Systèmes/BIOVIA ("BIOVIA"). Accessible via le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST). Ingrédient brut de SDS de.

Tous les renseignements indiqués ici sont basées sur des données fournies par les fabricants de matières premières et / ou des sources techniques reconnues. Bien que les informations sont supposées être exactes et fiables, nous ne faisons aucune déclaration quant à l'exactitude ou l'exhaustivité. Conditions d'utilisation sont hors de notre contrôle, et donc les utilisateurs sont responsables de faire leur propre enquête sur la pertinence de l'information à leurs besoins particuliers. L'utilisateur assume tous les risques de leur manutention, l'élimination et de la publication ou de l'utilisation du produit, ou de la confiance sur les informations contenues dans ce document. Ces informations concernent uniquement le produit désigné dans le présent document et ne portent pas sur son utilisation en combinaison avec tout autre produit chimique. Lire l'étiquette avant utilisation de ce ou tout autre produit, et prendre toutes les précautions nécessaires, dictées par l'étiquette ou par le bon sens pour assurer que votre santé est protégé

---

Identificateur du produit : ELIMINATE A & B MIXED - Ver. 1

FDS No. : 0422

Date de préparation : le 26 mai, 2017

Date de la plus récente  
version révisée :

Page 06 de 06